

Un financement inadapté aux nouvelles réalités de la profession enseignante

Des transformations de l'enseignement collégial aux coupes budgétaires des années 1990, en passant par le nouveau mode de financement, en 2000, et par l'imposition des conditions de travail et du salaire, en 2005, on ne peut que constater la détérioration des conditions d'enseignement.

Diminution des transferts fédéraux, recherche du déficit zéro et compressions de 265 millions de dollars pour les cégeps, voilà ce qui a accompagné les changements dans l'organisation de l'enseignement collégial au cours des années 1990. En 2000, c'est l'entrée en vigueur d'un mode de financement qui ne tient pas compte de l'évolution des besoins réels et qui exerce ainsi une pression supplémentaire sur la tâche des enseignantes et des enseignants en multipliant les classes trop nombreuses ou le nombre d'heures de cours à préparer et à donner.

En 2005, la Fédération des cégeps a même estimé les besoins annuels du réseau à 305 millions par année. Le gouvernement du Québec, dans la foulée d'un premier retour des transferts fédéraux, a choisi d'investir dans le fonctionnement administratif, les infrastructures et les projets périphériques... plutôt que dans les salles de classe ! Aucun poste de professeur additionnel, rien pour les activités d'enseignement.

UN EMPLOI PERMANENT ? Ce sont 43 % des professeurs de l'enseignement ordinaire qui sont précaires.

UN SALAIRE MIROBOLANT ?

- Une personne qui entre dans la profession gagne à peine plus de **35 000 dollars par année.**
- Depuis 1980, les enseignantes et les enseignants de cégep ont vu diminuer leur pouvoir d'achat de **15 %, en moyenne.**

Le fort taux de précarité, la faible rémunération en début de carrière ou encore la diminution du pouvoir d'achat témoignent du peu de reconnaissance du travail accompli par les enseignantes et les enseignants de cégep. Dans certaines disciplines, le recrutement est devenu un véritable défi.

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ ?

- Diminution de la part du budget du Québec consacrée à l'éducation (1993 à 2008) : **de 29 % à 25 %.**
- Diminution des dépenses par étudiant dans les cégeps (1990 à 2007) : **3 %.**

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la création des cégeps

Des changements de plusieurs natures ont fait des cégeps ce qu'ils sont aujourd'hui ; le Québec ne saurait maintenant se passer de ce réseau collégial public qui lui a permis non seulement de rattraper son retard historique en éducation, mais de se positionner à cet égard de façon enviable à l'échelle tant nationale qu'internationale.



Les quelque 20 000 enseignantes et enseignants des cégeps y sont pour beaucoup. Ils ont choisi cette profession et sont soucieux des conditions dans lesquelles ils l'exercent. Depuis quelques années, le travail des enseignantes et des enseignants a connu de profondes transformations. Plus complexes, plus lourdes, plus exigeantes, les activités liées à l'enseignement les préoccupent dans la mesure où elles ne sont manifestement pas reconnues à leur juste valeur.

Parce qu'il faut bien le dire, les conditions de travail des professeures et des professeurs, ce sont aussi, à bien des égards, les conditions d'études des étudiantes et des étudiants.

FAC

www.lafac.qc.ca

FEC (CSQ)

www.fec.csq.qc.net

FNEEQ (CSN)

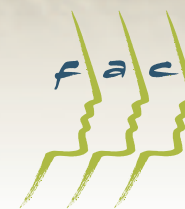
www.fneeq.qc.ca

Cette publication est imprimée sur du papier québécois fait à 100 % de fibres recyclées postconsommation, provenant de la forêt urbaine, soit le recyclage en entreprise. Nous épargnons ainsi la coupe de 18 arbres. Notre forêt nous tient à cœur.



GRAPHISME BRUNEL DESIGN / ILLUSTRATION INTÉRIEURE PHILIPPE BROCHARDY / PHOTO DU COUVERT SUPERSTOCK

Enseigner au collégial Une profession à connaître... et à reconnaître



Fédération autonome du collégial



Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (CSQ)

fneeq
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

Le cégep, une réussite à l'échelle du Québec

Pourrions-nous vraiment imaginer la société québécoise actuelle sans les cégeps ? Depuis leur fondation, il y a un peu plus de quarante ans, les collèges d'enseignement général et professionnel se sont avérés une véritable réussite à l'échelle du Québec.

Le Québec, qui tirait de l'arrière en matière de scolarisation au début des années 1960, occupe désormais le premier rang au Canada dans l'obtention de diplômes postsecondaires.

- Depuis la fondation des cégeps, en 1967, 1,5 million de Québécoises et de Québécois ont obtenu un diplôme d'études collégiales.
- C'est aujourd'hui dans une proportion de 60 % que les élèves diplômés des écoles secondaires accèdent aux études collégiales.
- Ce sont actuellement plus de 150 000 élèves qui fréquentent l'un des 48 établissements du réseau des cégeps.
- Les cégeps offrent huit programmes préuniversitaires et 133 programmes techniques.

Aucun doute possible, les cégeps ont largement permis de rendre accessible et de démocratiser l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire québécois. Mais leur succès repose avant tout sur la qualité de l'enseignement qui y est offert, une qualité que tant les établissements universitaires que les employeurs reconnaissent ouvertement. En accédant à l'enseignement supérieur, des générations de jeunes et de moins jeunes ont pu profiter d'un enseignement qui allie spécialisation et formation générale. Elles ont pu poursuivre des études universitaires, devenir des techniciennes et des techniciens qualifiés, et surtout des citoyennes et des citoyens capables d'influer sur notre devenir collectif. C'est le Québec qui en sort gagnant !



Enseigner au collégial : une profession exigeante

Quelque 20 000 enseignantes et enseignants œuvrent en formation générale, préuniversitaire ou technique. Ce sont des spécialistes de leur discipline respective. Cela signifie qu'ils doivent être à l'affût des plus récents développements dans leur domaine et avoir la maîtrise de celui-ci. Et l'enseignement de cette discipline, au cœur de leur travail, requiert aussi une maîtrise pédagogique qui permettra, avec des stratégies d'apprentissage appropriées, de rendre accessible le contenu disciplinaire.

Enseigner : au-delà des apparences

La partie la plus apparente de la charge d'enseignement, ce sont certes les heures passées en classe avec les étudiantes et les étudiants. Mais on oublie parfois que chacune de ces heures exige une planification rigoureuse. L'enseignement repose sur un ensemble d'activités variées, entre autres, l'organisation du contenu des cours et des activités d'apprentissage et d'évaluation, y compris l'encadrement en classe. Tout cela dans des contextes parfois très changeants, qui exigent des adaptations et des ajustements, sans compter le perfectionnement qui constitue une dimension essentielle du travail de professeur. L'encadrement hors classe est tout aussi primordial et les étudiantes et les étudiants apprécient la disponibilité de leurs enseignants et enseignantes.

Une partie considérable du travail des enseignantes et des enseignants relève de la concertation entre collègues, notamment au sein des départements et des programmes, ou entre programmes différents. Cela suppose de nombreuses réunions, qui s'ajoutent à une tâche déjà importante. Il faut aussi mentionner les multiples activités que les enseignantes et les enseignants organisent et qui contribuent à la vie du cégep ainsi qu'à son rayonnement — semaines thématiques, stages à l'étranger, simulations d'entreprise, publications, expositions, pour ne citer que ces quelques exemples.



Enseigner au collégial : nouvelles réalités, nouveaux défis

Une étude récente, *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*, produite par un comité patronal et syndical, a montré combien le travail des enseignantes et des enseignants du collégial avait changé depuis quelques années. Déjà complexe, leur tâche est devenue plus exigeante, sous la pression de plusieurs facteurs.

Quelques exemples d'un contexte en mutation :

- un environnement de travail rendu plus exigeant à la suite d'une réforme législative qui a introduit de nouvelles structures, de nouvelles politiques et de nouvelles façons de faire de même qu'une concertation plus systématique, qui touchent jusqu'au cœur de la pratique d'enseignement ;
- une population étudiante qui a changé, plus hétérogène, aux besoins plus disparates, dont une partie exige un soutien et un suivi accrus ;
- une pression plus grande pour améliorer les taux de réussite ;
- des développements disciplinaires, technologiques, pédagogiques qui exigent une mise à jour soutenue et un perfectionnement constant, sans compter les mises à jour et les révisions de programme ;
- l'introduction des technologies de l'information et de la communication, qui changent profondément le contenu et les méthodes d'enseignement.

Ces nouvelles réalités ont profondément modifié la pratique de la profession et contribué, au fil des ans, à peser sur les activités d'enseignement dans la mesure où les ressources nécessaires pour relever ces défis n'étaient pas au rendez-vous.